



**Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la
Fédération Française de Cyclotourisme**

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



**Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Mardi 26 Novembre 2024 Maison du Vélo à PELISSANNE
P.V. N° 2024-006**

Présents :

Marie-Paule PASQUAL, Bruno CONFAIS, Joël DIVIER, André DUHAUT, François LALANDE, Michel NICOLAS, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN, Thibault VIDIL

Excusé(e)s :

Anne-Flore GRECH, Alain BERNARD, Jean-Paul JOLY

Objet de la Réunion :

- Approbation du PV n° 2024-004 du Mercredi 04 septembre 2024
- Préparation AG électorale, Candidatures Codep13
- Commission Finances : Situation des Comptes, Budget 2025
- Commission Jeunesse : Point des Manifestations 2025
- Commission Féminines : Bilan voyage EAV et perspectives 2025
- Commission Sécurité
- Commission Environnement Séjours : Point séjour Gréoux 2025
- Commission Communication
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H15.

Bruno ouvre la séance en excusant nos collègues absents retenus par d'autres obligations familiales ou personnelles.

1) Approbation du Compte-rendu PV N° 2024-004 du Mercredi 4 septembre 2024:

Le procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur en date du mercredi 04 septembre 2024, après corrections, n'ayant fait l'objet d'aucunes autres remarques, est approuvé à l'unanimité des présents.

Comme l'ensemble des comptes rendus de réunion, il sera disponible après validation par les membres du CA, en lecture ou téléchargement depuis le site du Codep13 à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/> Menu : *Le Comité / CR Comité Directeur*

2) Préparation de l'AG électorale 2024 :

Bruno nous confirme qu'il ne renouvellera pas son mandat de président, mais nous assure qu'il restera disponible pour le séjour 2025 à Gréoux-les-Bains et ceux à venir si nécessaire.

Il nous demande si quelqu'un parmi les présents, est prêt à le remplacer. Dans le cas où personne ne se présentera, Jean-Pierre se présentera et souhaite s'appuyer sur Marie-Paule comme Vice-présidente.



L'ensemble des autres membres du comité directeur devraient renouveler leur mandat pour la prochaine olympiade 2025-2028.

Deux nouveaux candidats devraient se présenter pour étoffer le futur Comité Directeur, il s'agit de Diane DRAGUER (MJC Plan de Cuques Cyclotourisme) et de Jacques NATONEK (Président du ROC Saint-Martin-de-Crau). Cela reste à confirmer.

Bruno évoque le problème rencontré sur la délivrance de la Médaille de Bronze attribué à Marie-Paule depuis plus de deux ans et dont personne n'était au courant.

Après discussion avec les cadres de la fédération, cette médaille a été décernée par le canal de la Présidence de la FFCT, Martine CANO, mais l'information n'a pas été faite auprès des Coreg et Codep concernés.

Elle sera finalement officiellement remise à Marie-Paule lors de la prochaine AG du Comité Régional Sud à Aix en Provence.

Bruno nous rappelle que pour toutes demandes de médaille « Jeunesse & Sports », il est préférable de passer par François LALANDE qui fera suivre au Président de la Commission concernée.

Il nous rappelle aussi qu'il faut penser à proposer les Présidents de club aux récompenses fédérales, car ceux-ci ne le feront jamais pour eux-mêmes.

Pour terminer ce chapitre, Bruno nous rappelle qu'il a en sa possession un ordinateur et une imprimante Lazer, achetés le 2 décembre 2020 chez Darty par le Codep13 et nous demande notre accord pour racheter l'imprimante qui lui sert pour l'édition de la documentation des séjours qu'il gère.

Jean-Claude nous confirme que ce matériel est amorti comptablement après 4 années de service et propose un montant de 50 € pour son rachat.

La proposition est validée par l'ensemble des présents, une facture sera faite à Bruno pour solder cette demande.


3) Commission finances :

- **Situation bancaire au 22 Novembre 2024 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à ce jour à **33 233,53 €** en forte régression (-24 %) par rapport à la dernière présentation en Comité directeur du 4 septembre 2024 (43 639,89 €).

Cette diminution s'explique simplement par le règlement de nombreuses factures dont le deuxième acompte de réservation du séjour 2025 d'un montant de 6 000 € alors que l'ensemble des subventions sont rentrées courant août 2024.

- **Tableau de la situation bancaire au 22/11/2024 :**

		Rapport Financier du 22/11/2024		
Situation Bancaire	<i>22-nov-24</i>	<i>01-sept-24</i>	<i>01-janv-24</i>	
Crédit Mutuel Cpt Courant	3 233,53 €	5 639,89 €	1 620,83 €	
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	30 000,00 €	38 000,00 €	35 592,96 €	
Total Banque	33 233,53 €	43 639,89 €	37 213,79 €	

• **Ecritures non rapprochées au 22/11/2024 :**

Libellé écritures non rapprochées	Date	N° Pièce	Charges
<i>Session PSC1 Istres 10 stagiaires</i>	22/11/2024	D136-2024	550,00 €
Total Charges / Produits			550,00 €

La participation financière à la session de formation PSC1 décentralisée sur Istres a été comptabilisée suite à la signature de la convention avec « Le Geste qui Sauve pour un montant de 550,00 € mais la somme sera rapprochée qu'après le règlement de la facture à recevoir.

A la demande de Jean-Claude, dans les prochaines sessions de formation, le Codep13 financera un coût par stagiaire de 60€ avec prise en charge d'un repas plafonné à 15€, soit un coût maximum de 75€ sur présentation de justificatifs.

Après délibération, la proposition est acceptée par l'ensemble des membres présents.

• **Détail des Ecritures rapprochées depuis le dernier CA :**

écriture depuis le dernier CA du 04 Septembre 2024	Produits	Charges	Nature
<i>Achat Collations Réunions CD EAV</i>		898,19 €	Alimentation, Boissons, Repas...
<i>Remb. Trop perçu Voyage EAV2024</i>		1 500,00 €	Charge Gestion courante
<i>IS Cyclo Remb Frais photocopies CDVTT</i>		33,30 €	Documentation Photocopies
<i>CM Tenues Comptes & Avoirs Sept Oct</i>	16,94 €	16,94 €	Frais bancaires, commissions...
<i>Frais Déplacements Autoroutes...</i>		159,10 €	Indemnités déplacements...
<i>Coreg Facture Activités Jeunes 2024</i>		901,00 €	Inscriptions Activités jeunes
<i>Renouvellement Site Codep13</i>		150,00 €	Location site internet
<i>Frais PSC1 Marseille & Istres</i>		750,00 €	Personne Extérieur Association
<i>Achat 5 cartes cadeaux EAV2024</i>		252,00 €	Récompenses, Cadeaux
<i>Courrier Documentation RP</i>		4,30 €	Affranchissement...
<i>Paieement 2eme Acompte Séjour 2025</i>		6 000,00 €	Prestation Service
Total Produits / Charges / Résultat	16,94 €	10 664,83 €	-10 647,89 €

- **Les Produits rapprochés :**

Les produits rapprochés depuis début septembre d'un montant de **16,94 €**, proviennent de deux mois d'avoires du Crédit Mutuel.

- **Les Charges rapprochées :**

Les principales charges rapprochées durant les deux derniers mois proviennent du règlement du 2eme acompte du Séjour Gréoux-les-Bains (6 000,00 €), de la facture Coreg Sud sur les activités Jeunes (901,00 €), les factures des sessions PSC1 Marseille et Istres (750,00 €), du trop perçus des organisateurs du Voyage (1 500,00 €), des déplacements et collations du dernier CD et de la soirée Bilan EAV, d'achat de cartes cadeaux (252,00 €), du renouvellement du pack e-monsite (150,00 €) et diverses frais courrier, photocopies et tenues de comptes.

• **Ecritures à venir sur la fin de l'année :**

Ecritures à Venir	Produits	Charges	Nature
Congrès fédéral Paris Décembre 2024		500,00 €	Déplacements Missions
Réunion CD -Frais Collation		150,00 €	Achats & Déplacements
Réunion CD - Frais Déplacements		250,00 €	Achats & Déplacements
Frais Tenues de Cptes & Avoirs Nov & Dec	16,94 €	16,94 €	Frais & Avoirs Bancaires
Achat 3 Cartes Cadeaux Décathlon (Jeunes)		300,00 €	Récompenses
Intérêts Livrets Asso 2024	1 000,00 €		Intérêts Livret Asso
Total à venir Produits / Charges / Résultat	1 016,94 €	1 216,94 €	-200,00 €

Les principales écritures à venir sont des écritures de charges liées aux frais :

- De déplacement pour le congrès fédéral FFCT à Paris
- De déplacement et Collation réunion du Comité Directeur
- De tenue de Comptes
- D'achat de 3 cartes Cadeaux pour les jeunes qui se sont illustrés sur le CNVTT.

Des produits rentreront en comptabilité, début janvier 2025, avec le versement des intérêts du livret Asso (1 000,00 €) et le solde des ristournes sur licences (250,00 €).

• **Tableau des résultats par actions au 01/09/2024 :**

Actions	Produits	Charges	Solde	Budget Codep13	% Réalisé / Budget	Ecart Budget / Dépenses
Fonctionnement	8 290,03 €	5 307,47 €	2 982,56 €	5 323,00 €	100%	15,53 €
Séjour Gréoux	15 229,63 €	12 896,24 €	2 333,39 €	8 497,00 €	152%	-4 399,24 €
Jeunes & Critérium	3 851,66 €	3 160,53 €	691,13 €	2 100,00 €	151%	-1 060,53 €
Prep VI	300,00 €	766,90 €	-466,90 €	415,00 €	185%	-351,90 €
EAV 2024	32 583,64 €	33 114,13 €	-530,49 €	29 715,00 €	111%	-3 399,13 €
Tourisme	110,00 €	115,62 €	-5,62 €	100,00 €	116%	-15,62 €
P.S.C.1	1 450,00 €	2 205,00 €	-755,00 €	1 000,00 €	221%	-1 205,00 €
Total :	61 814,96 €	57 565,89 €	4 249,07 €	47 150,00 €	131%	-14 664,96 €

A ce jour, **131%** des dépenses budgétées (**47 150,00 €**) ont été réalisées pour un montant global de charges de **57 565,89 €** et pour un total de produits de **61 814,96 €**.


Le résultat bénéficiaire provisoire au 22/11/2024 s'établit à **+ 4 249,07 €**, provenant en grande partie du séjour de Gréoux-les-Bains et des subventions et aides privées que nous avons pu obtenir.

En tenant compte du résultat provisoire et des charges à venir, le résultat 2024 sera **bénéficiaire**.

• **Bilan de l'association au 22/09/2024 :**

Notre Actif provisoire, essentiellement constitué de Disponibilité/Trésorerie, s'élève à **39 242,00 €**.

Tableau récapitulatif du Bilan financier :

 Bilan Exercice Au 22/11/2024					
Actif	Montant		Passif	Montant	
	2024	2023		2024	2023
Actif Immobilisé			Fonds Propres		
- Construction	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau	34 442,93 €	32 940,38 €
- Matériel	0,00 €	0,00 €	Excédent ou Déficit	4 249,07 €	1 502,55 €
Autres Immobilisations Financières			<i>Situation Nette</i>	38 692,00 €	34 442,93 €
- Titres	0,00 €	0,00 €	Total 1	38 692,00 €	34 442,93 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	Provisions	0,00 €	0,00 €
Actif Circulant			Total 3	0,00 €	0,00 €
Créances	0,00 €	1 808,28 €	Dettes		
Disponibilité Trésorerie	33 242,00 €	36 109,00 €	Emprunts auprès d'établissements	0,00 €	0,00 €
- CM Cpt Courant	3 242,00 €	1 620,83 €	Emprunts et Dettes Financières	0,00 €	0,00 €
- CM Livret A	30 000,00 €	34 488,17 €	Dettes Fournisseurs	550,00 €	3 474,35 €
Charges Constatées d'Avance	6 000,00 €	0,00 €	Produit Constatés d'Avance	0,00 €	0,00 €
Total 2	39 242,00 €	37 917,28 €	Total 4	550,00 €	3 474,35 €
Total général	39 242,00 €	37 917,28 €	Total général	39 242,00 €	37 917,28 €

4) Commission Jeunesse :

Une réunion des responsables des EFV du Coreg Sud, animée par Mario BELLINI, Président du Coreg Sud, Jean-Pierre SIMON (DRJ), et Philippe DONZEL, s'est déroulée au Creps d'Aix-en-Provence en présence de 14 EFV dont 6 EFV du Codep13.

Le programme d'activités des jeunes pour 2025 a été défini de la manière suivante :

Les Manifestations :

- Les criteriums nationaux Route et VTT ainsi que le CNER se dérouleront à Nans Les Pins du 29 Mai au 1er juin 2025. L'hébergement se fera en bungalow. Pierre POUJOL a décrit les actions menées auprès de la municipalité et du camping.
- Critérium départemental VTT des codeps 13&84 organisé par C C Tourain le 29 mars 2025.

- Critérium départemental du 83 organisé par La Valette Cyclo le 22 mars 2025.
- CDER des codeps 13 & 84 organisé par le Vélocio de Pernes les Fontaines le 1 mars 2025.
- CDER du Codep 84 organisé par le Cyclo club Lucois le 1 mars 2025.
- Criterium Régional VTT organisé par Istres Sport Cyclo le 26 avril 2025.
- Criterium régional route organisé la MJC Plan de Cuques le 15 mars 2025.

Les Séjours Jeunes :

- Un séjour chapeauté par la commission jeunesse nationale devrait avoir lieu du 5 au 12 juillet 2025 sur un site près du lac du Bourget.
 - Un voyage itinérant (Trait d'Union) organisé par la commission jeunesse nationale se déroulera du 31/07 au 03/08/2025 pour rejoindre Roanne à Orléans, lieu de la SF 2025.
 - Un séjour spécifique COREG SUD VTT à Montgenèvre se tiendra du 19 au 26 juillet 2025.
- Pour encourager les jeunes à participer à ces manifestations, Jean-Claude propose de récompenser les trois jeunes filles qui se sont illustrées lors du CNVTT par une carte cadeau Décathlon d'une valeur de 100 € qui seront remises lors de l'AG en Janvier prochain.

5) Commission Féminines :

La soirée Bilan du Voyage EAV 2024 qui s'est déroulée le samedi 9 novembre 2024 dans la salle B de l'espace Malacrida à Pélissanne orchestrée avec brio par Marie-Paule, aura vu la participation de 60 à 70 personnes dans une ambiance chaleureuse, appréciée par l'ensemble des participants.

La soirée a débuté par le visionnage du film souvenir de ce périple, monté par Anne-Sophie grâce aux innombrables photos d'Yvonne et vidéos de Charly et Denis. Le questionnaire proposé aux participants a été commenté par Mario laissant entrevoir des pistes d'améliorations et surtout confirmant la belle qualité d'organisation du projet.

Marie-Paule a conclut sa présentation en proposant de futurs regroupements ou mini-séjours en 2025 pour pérenniser ses acquits et garder la flamme qui a animée le groupe durant tout le projet et sa réalisation.

Un mini-séjour, organisé par le Coreg Sud au départ de Sahune (Drôme provençale) se déroulera les 16, 17 et 18 mai 2025 au camping les Ramières (4 étoiles).

Un mini-séjour Codep13 est planifié au départ de Rosans (Drôme provençale) les 19, 20 et 21 septembre 2025 au Camping les Rosières (3 étoiles).

6) Commission Sécurité :

Michel, Marie-Paule et François ont participé à la formation « Assurance, Santé, Sécurité » organisée par le Coreg Sud au Regain à Saint-Tulle et animé par deux cadres de la Fédération.

Globalement, Michel considère le bilan de cette formation favorable et la journée aura été intéressante.

Pour 2025, Michel souhaite rappeler les fondamentaux du code de la route par petites touches auprès des présidents des clubs.

Michel nous précise également qu'il n'a pas eu de réponse au courrier recommandé envoyé au responsable département de l'entretien des routes avec copie à Mme la Présidente, Martine VASSAL du Conseil Général des BdR (13).



Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



Bruno précise que ce genre de courrier doit faire clairement apparaître l'appartenance au Codep13 Cyclotourisme par son adresse générique.

Il va être nécessaire de faire réactiver l'adresse générique : *departement13-securite@ffvelo.fr*.

Lors de l'AG, il serait intéressant de rappeler l'existence de l'application « *Suricate* » pour déclarer en ligne des problèmes de défaut de route pouvant causer la chute d'un cycliste.

Jean-Claude nous précise que la session de formation PSC1 à la Maison du Cycle, au CEC les Heures Claires à Istres **le jeudi 28 novembre 2024 de 9h00 à 17h00** est pleine avec 10 stagiaires inscrits.

Il demande l'autorisation de prendre en charge le repas de midi pour un montant de 12 € à 15 € par personne.

La demande est accordée et Bruno demande que cette démarche soit poursuivie sur les futurs stages en imposant un montant maximum pris en charge par le Codep13.

Un montant de 15 à 20 € semble convenir à l'ensemble des membres présents.

Pour info, une session de formation PSC1 a été validé pour le samedi 1^{er} février 2025 à Aix en Provence. Quelques places sont encore disponibles, et se rapprocher de Jean-Paul JOLY pour s'inscrire. Une info sera diffusée auprès des présidents des clubs du 13 par le biais de la prochaine lettre électronique.

7) Commission Environnement et Séjours :

Le séjour Codep13 à Gréoux-les-Bains au domaine de Château-Laval a été reconduit pour la période du **dimanche 11 mai au samedi 18 mai 2025**.

Le deuxième versement de réservation d'un montant de 6 000,00 € a été fait mi novembre 2024 pour confirmer notre engagement sur le séjour.

Bruno nous confirme que le séjour est complet avec **30 personnes inscrites**, pour un montant de 550,00 € par personne, il n'y aura donc pas de relance via les lettres électroniques des prochains mois.

Comme évoqué lors du dernier Comité Directeur de septembre, Bruno prend contact avec le centre national des 4 Vents pour un mini séjour de 3 nuitées, 4 jours, à l'attention des membres du Codep13 accompagnés par un membre de leur famille pour renforcer les liens.

8) Commission Communication :

Une lettre électronique est en préparation pour début décembre ayant pour sujet :

- La session de formation PSC1 à Aix en Provence le 1^{er} février 2025
- La concentration Codep13 du jour de l'An qui se déroulera le dimanche 5 janvier 2025
- La promotion du Mini-séjour prévisionnel en septembre 2025.
- La minute Sécurité : Rappel des règles élémentaires de la sécurité en vélo

Jean-Claude attend vos propositions pour faire évoluer cette lettre, comme le thème santé, sécurité.

9) Tour de Table :

Jean-Claude se rapproche du Président de Martigues Cyclotourisme pour :

- Avoir un rendez-vous quelques jours avant l'AG pour voir la salle de conférence où se déroulera l'AG



Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de la
Fédération Française de Cyclotourisme

Président : Bruno CONFAIS

Adresse : 394, Route d'Aureille 13430 EYGUIERES

Courriel : Departement13-Presidence@ffvelo.fr Téléphone : 07.67.14.70.25



- Voir s'il y a possibilité de restauration sur place pour les membres présents dès 11h00
- Voir pour la collation d'accueil des participants.

10) Date prochaine réunion :

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Mardi 18 Février 2025, à partir de **18H00**

Au siège du **CC Pélissanne, chemin de la Prouvenque à Pélissanne**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h30.

Le Président
Bruno CONFAIS

Le secrétaire-adjoint
Jean-Claude SURIAN

Fait le Samedi 07 septembre 2024

Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 dès sa validation par les membres du comité directeur.

Diffusion :

- Aux membres du Comité directeur du Codep13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.